



334bis avenue Thiers-33100 Bordeaux - 05 56 44 00 04 - [mfpf-ad33@wanadoo.fr](mailto:mfpf-ad33@wanadoo.fr) - [www.gironde.planning-familial.org](http://www.gironde.planning-familial.org)

ACCUEILS : Lundi 18h-20h / Mercredi 14h-18h / Vendredi 10h-13h

## L'EDITO

### OUI NOUS VOULONS UN MINISTRE DES DROITS DES FEMMES !

Le secrétariat d'État à la Condition Féminine a été créé en France en 1974 par Valéry Giscard d'Estaing, et attribué à Françoise Girod. Le poste est supprimé en 1976, et deux secrétariats d'État ont la charge l'un de l'Emploi féminin, l'autre de la Condition féminine, de 1978 à 1981.

Le ministère délégué aux Droits de la Femme est créé par François Mitterrand après son élection de 1981, concrétisant ainsi une promesse faite un mois auparavant, le 28 avril, lors d'un meeting organisé par le mouvement féministe « Choisir » au Palais des congrès ; il devient de plein droit au sein du gouvernement Laurent Fabius (du 21 mai 1985 au 20 mars 1986), avec Yvette Roudy.

Entre 1988 et 2007, le portefeuille a existé de façon intermittente, sous la forme de ministères délégués ou de secrétariats d'État, rattachés à un autre ministère. Le poste n'a été attribué qu'à des femmes, au nombre de six.

En 2012, sous la présidence de François Hollande, un ministre de plein exercice est chargé du Droits des femmes, dirigé par Najat Vallaud-Belkacem. Depuis le 26 août 2014, dans le deuxième gouvernement Manuel Valls, Marisol Touraine est ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes ; elle est secondée par une secrétaire d'État aux Droits des Femmes, Pascale Boistard.

Comme on peut le voir dans ce bref historique, ce ministère est passé régulièrement de ministère, à ministère délégué, et à secrétariat d'État.

Comment interpréter la volonté politique du gouvernement qui, revenant sur ses engagements « d'un ministère de plein exercice pour tout le quinquennat », a décidé la disparition du ministère des Droits des femmes ?

- Considère-t-il que les chantiers ouverts, pour faire de l'égalité entre les femmes et les hommes une réalité, ont abouti ?
- Ou encore que le programme du quinquennat en la matière est rempli ?
- Ou alors, qu'ils ne sont plus une priorité dans la crise que nous traversons ?

Si les avancées de ces deux dernières années sont à souligner avec la mobilisation pour la défense de l'avortement (site [ivg.gouv.fr](http://ivg.gouv.fr), suppression de la notion de détresse), contre les violences (avec dernièrement le téléphone grand danger), ou la loi sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, nous savons qu'elles ne sont acquises qu'au prix d'une volonté politique forte, d'une vigilance face aux opposants et d'un accompagnement pour que l'ensemble des politiques publiques s'approprient les enjeux et que la société les intègre au point qu'elle ne tolère plus qu'on y revienne.

Or nous n'en sommes pas là :

- Le mariage pour tous qui a oublié le pan de l'adoption et de la PMA ;
- L'IVG toujours stigmatisée avec un accès difficile sur nombre de territoires ;
- Les aléas des ABCD de l'égalité et l'éducation sexuelle non encore intégrée ;
- Les inégalités salariales et la précarité des femmes, les discriminations, le sexisme et l'homophobie au quotidien, les violences...

**Cela vaut bien un ministère.**

**Il est plus que nécessaire pour faire avancer l'égalité réelle !**

**Nous ne pouvons que nous inquiéter de cette décision qui va à l'encontre de l'intérêt des femmes et de la société toute entière.**

## *A vos agendas !* NOVEMBRE, MOBILISATIONS CONTRE LES VIOLENCES

**Mardi 25 novembre à 18h30 au centre HÂ 32 : « Violences conjugales : rapports de genre, rapports de forces avec Johanna DAGORN sociologue et Marie Pierre MARTIN LASSERRE, psychologue clinicienne - Rencontre / débat organisée par la Maison Des Femmes et l'APAFED (FNSF)**

**Mercredi 26 novembre 18 h place Fernand Laffargue : projection dans l'espace public de clips sexistes, vidéos etc... Initiative du CLEF (Collectif de Luttes des Etudiantes Féministes)**

**Samedi 29 Novembre vers 14H30, place de la comédie Action contre le harcèlement de rue du Collectif Bordelais pour les Droits des Femmes avec délimitation d'une zone « no machisme » ou « anti relou » ou « zone de liberté pour les femmes »**

## LUTTONS POUR MAINTENIR ET AMELIORER LE CAUVA : Centre d'Accueil en Urgence des Victimes d'Agression

**Ce service unique en France, se situe au sous-sol de l'hôpital Pellegrin,** il a été créé en 1999 par le Professeur Sophie Gromb-Monnoyeur, chef du service de médecine légale du CHU de Bordeaux. Le CAUVA est le seul lieu en France où les victimes d'agression : femmes, hommes, enfants, reçoivent une aide aussi bien médicale que psychologique, sociale et juridique, grâce à une convention signée entre quatre ministères : Justice, Santé, Intérieur et Défense.

Fort de son expertise, le CAUVA a été reconnu **structure pilote** par la commission européenne en 2004, dans le cadre du programme Daphné dont l'objectif est de contribuer à la protection des enfants, des jeunes et des femmes contre toutes les formes de violence, et depuis des centres similaires se sont ouverts en Europe : en Italie, à Turin, Bologne et San Remo ; en Belgique à Liège et en Allemagne à Hambourg.

Depuis son ouverture, le CAUVA répond à une nécessité, l'accompagnement des victimes : **Dès 2001, ce sont 2700 victimes qui viennent y trouver réconfort et écoute.**

**En 2012, elles étaient près de 4000, dont 59% de femmes et un quart de mineur-es.** Dans un pays où, tous les 2.5 jours une femme meurt sous les coups de son conjoint, toutes les 20mn un viol est perpétré et dans 8 cas sur 10 par quelqu'un de l'entourage de la victime, nous devons exiger un véritable accompagnement pour lever la culpabilité qui freine les victimes à parler, porter plainte, se faire aider et éviter ainsi des traumatismes toujours plus graves.

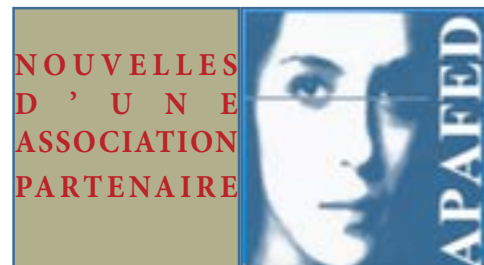
Le Collectif Bordelais des Droits des Femmes, dont le Planning Familial fait parti, a été saisi en début d'année 2014 d'une diminution des moyens en psychologue de 19h à 24h au CAUVA. Nous considérons que c'est un très mauvais signal envoyé aux femmes au moment où **nous réclamons plus de moyens pour faire connaître cette structure et toutes les structures d'aide aux femmes victimes d'agression,** afin que chaque victime soit accompagnée, puisse porter plainte et inverser ainsi une situation dramatique pour les femmes et notre république, notamment concernant les victimes de viol : seulement 1 femme sur 10 porte plainte.

A l'heure où les budgets des hôpitaux sont en grande difficulté et les subventions aux associations en diminution, nous avons décidé de nous mobiliser n'ayant pas eu de réponse satisfaisante par ailleurs sur les questions que nous avons soulevées au Ministère de la Santé, au Ministère des droits des femmes, à l'ARS et au CHU.

Nous avons donc décidé d'informer le public et de distribuer massivement des tracts dans les rues de Bordeaux et lors d'un rassemblement dans le hall de l'hôpital Pellegrin le 16 octobre 2014. Nous devons à ce jour être enfin reçues par la direction du CHU, nous verrons en fonction des réponses données, les suites qu'il faut envisager pour aller avec vous jusqu'au bout de nos convictions.

Dernière minute : nous avons rencontré la direction du CHU, le 13 novembre, qui a bien reconnu que cette décision avait été prise pour des raisons budgétaires liées à l'enveloppe octroyée par l'ARS.

**Bref, un combat qui reste à gagner !**



**L' APAFED** (Association pour l'accueil des femmes en difficulté) a marqué ses 30 ans d'existence le 9 octobre 2014 au Château Palmer à CENON . 30 ans au service des femmes victimes de violence conjugales et de leurs enfants. C'est en 1984 qu'elle a vu le jour par la volonté d'un groupe de femmes de la rive droite de Bordeaux, des assistantes sociales des enseignantes ... sensibilisées à la problématique des violences faites aux femmes et plus spécifiquement des «violences conjugales», les «femmes battues», comme cela se disait en ce temps-là. Ce groupe de femmes pour mener à bien ce projet se firent aider par le Service d'Aide aux Victimes du PRADO, par le PLANNING FAMILIAL et la Délégation aux Droits des Femmes. Elles reçurent le soutien du Maire de Cenon de l'époque. **Depuis 30 ans l'APAFED écoute, accueille, héberge ( 7 j /7 et 24 h /24) et réinsère dans la société des femmes victimes de violences conjugales.** Avec ses 14 professionnels pendant ces 30 ans l'APAFED a reçu : 35000 appels, elle a hébergé 3100 femmes et 4200 enfants. L'APAFED dispose de 60 places : 34 places en urgence, 13 places en insertion, 13 places en ALT et inter-médiation locative.

**Bon anniversaire à l'APAFED, mais combien nous souhaiterions ne plus avoir à fêter ce genre d'évènement : cela voudrait dire qu'enfin les violences faites aux femmes auraient disparues !**

## PARCE QUE LA LUTTE POUR L'EGALITE NE SOUFFRE PAS DE PAUSE : CREATION DU « COLLECTIF EGALITE FILLES/GARCONS » (EFG)

Le Planning a beaucoup œuvré pour que tous les acteurs concernés par la lutte pour l'égalité femme/homme unissent leurs forces afin de lutter contre tous les activistes d'extrême droite et religieux. Après une première réunion le 10 mars dernier, nous avons créé le Collectif Egalité. Face à l'abandon de l'ABCD et aux incertitudes liées au nouveau plan annoncé, « le collectif égalité filles/garçons » a décidé de poursuivre son action pour l'égalité au moyen du site EFG, qui sera accessible courant décembre 2014. Ce site, qui se veut interactif, s'adresse plus particulièrement aux enseignants, parents, partenaires de l'école, et à tous ceux qui se sentent concernés par cette question. Ce sera un site d'information, d'échange et de soutien qui mettra à disposition « une boîte à outils pour l'égalité » en mutualisant les outils utilisés par les associations du collectif : outils pour travailler avec les enfants mais aussi outils de formations pour les adultes. Au-delà du site EFG, le collectif sera vigilant pour que les engagements ministériels ne restent pas à l'état de promesses ce qui nous ramènerait à la situation ante ABCD, mais aussi pour réagir et s'organiser chaque fois que des attaques auront lieu par les mouvements religieux et d'extrême droite.

Participent au collectif : CEMEA Aquitaine, FCPE 33 (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves), FRANCAS de la Gironde, GFEN (Groupe Français d'Education Nouvelle), La Maison des Femmes, LDH Gironde, OCCE (Office Central de la Coopération à l'École), Planning Familial 33, SNUipp - FSU 33, Union Départementale CGT 33...

## « LE CERVEAU A-T-IL UN SEXE ? »



Source : <http://multimedia.paris-sorbonne.fr/IMG/pdf/vidal1.pdf>

Le Collectif Bordelais pour les Droits des Femmes, (dont le Planning fait parti), a organisé le samedi 15 novembre un colloque avec Catherine Vidal, sur le thème « Le cerveau a-t-il un sexe ? ». Ce fut un franc succès : plus de 400 personnes sont venues écouter cette neurobiologiste, directrice de recherche à l'Institut Pasteur, qui, en une heure de conférence passionnante, a démontré comment le cerveau fabrique sans cesse des nouveaux circuits de neurones en fonction de l'apprentissage et de l'expérience vécue grâce à ses formidables propriétés de « plasticité ». Tout ceci ayant été découvert avec des moyens de protocoles de recherches rigoureux et avec les avancées de la science telles que l'IRM.

**NON,**  
*les femmes ne sont pas «naturellement» douées pour le langage et les hommes bons en maths. C'est bien l'éducation genrée, dès la naissance, qui favorise le développement de telle ou telle compétence que certain-e-s voudraient nous faire croire «naturelles» !*

## IVG EN ESPAGNE : LA LUTTE PAYE !

Fin décembre 2013, Mariano Rajoy, chef du gouvernement conservateur en Espagne, fidèle à ses promesses de campagne, présente un projet de loi sur «**la protection de la vie du fœtus et des droits de la femme enceinte**», dont les effets seraient de rendre l'ivg pratiquement impossible en Espagne : interdiction aux mineures, réduction forte du délai légal, obligation de porter plainte avant la demande d'ivg dans les cas de viols, l'avortement thérapeutique est également remis en question, le texte instaure même des peines de prison pour les médecins qui sortiraient du nouveau cadre...L'un des pays les plus libéraux d'Europe sur le sujet s'apprête à faire **un bond de presque 30 ans en arrière**, avec des conséquences prévisibles majeures sur la liberté et la santé des femmes, aussi bien pour les espagnoles que pour les centaines d'européennes, notamment françaises, qui viennent y avorter chaque année. Ce projet fait l'effet d'une bombe ! Aussitôt, les mouvements féministes espagnols se mobilisent activement, s'appuyant sur les 75% de la population opposés au projet de loi, et les souvenirs douloureux d'avant 1985 et la première loi autorisant l'ivg en Espagne. **Les protestations se multiplient dans toute l'Europe**, et culminent le 1er février 2014 avec une manifestation géante à Madrid, doublée de rassemblements dans de nombreuses capitales et grandes villes d'Europe. Le mouvement mobilise des dizaines de milliers de femmes et d'hommes, qui refusent cette régression dangereuse. Pris en tenaille entre cette révolte si largement partagée et exprimée, à laquelle s'ajoute le mécontentement au sein du Parti Populaire, et d'un autre côté une partie de son électorat, la droite ultra-catholique infiltrée jusqu'au plus haut niveau de l'Etat, qui elle aussi manifeste en faveur de la loi avec les arguments anti-choix qu'on lui connaît, **le gouvernement préfère repousser l'étude du projet par les assemblées de quelques mois**. On craint alors que le gouvernement profite du calme de l'été pour arriver à ses fins. Mais ce serait sous-estimer la vigilance et la mobilisation des mouvements féministes ! La pression reste forte, et fin septembre, le gouvernement espagnol n'a plus d'autre choix que de **reculer et d'annoncer l'abandon du projet de loi**. Malgré la détermination du gouvernement et l'énergie déployée par les anti-choix, la mobilisation a permis de conserver ce droit fondamental des femmes à disposer de leur corps, et de réaffirmer la force politique des féministes en Europe. Cependant, il ne s'agit pas de baisser notre garde : il n'est pas certain que le gouvernement ne retente pas sa chance après les élections locales de 2015...Et ailleurs en Europe, y compris en France, les mouvements politiques conservateurs prompts à remettre en cause les droits des femmes sont bien présents, et parfois aux portes du pouvoir. **Ouvrons l'œil et tenons-nous prêtes à descendre dans la rue pour défendre nos libertés !**



## Un peu de lecture

« LE CHŒUR DES FEMMES » de Martin WINCKLER *QUE DU PLAISIR !*

Un livre écrit à mille mains, fruit de centaines rencontres, de témoignages de conversations où résonnent des dizaines et des dizaines de voix, de femmes pour la plupart, presque toujours inquiètes, souvent désespérées, et parfois ayant juste besoin de parler « de leurs règles, de leurs dépressions, de leurs enfants, de leur boulot, de leur libido, de leur désir ou de leur peur d'être enceinte : c'est dans « le chœur des femmes » - un formidable roman où le médecin écrivain Martin Winckler orchestre, à sa manière généreuse et passionnée, son combat pour une médecine à dimension humaine.

Duel entre une jeune interne des hôpitaux de Paris, major de promo genre docteur « je sais tout », formée à une certaine pratique de la médecine qui assimile le toubib à un dieu tout puissant, et le service « médecine de la femme » où elle va faire son dernier semestre d'internat, dirigé par le docteur Frank Karma, médecin généraliste, et gourou d'une médecine attentive, modeste, centrée sur l'écoute et l'échange transversal soignant /patient.

Difficile pour celle-ci qui n'a qu'un rêve : « ouvrir, inciser, extirper, réparer, soigner des malades, des vrais, et sûrement pas d'écouter et tenir la main des « nanas » du docteur Karma ». On en dévore les pages, les innombrables histoires qui la composent les mille et un rebondissement qui en rendent la lecture addictive.

Martin Winckler  
Le chœur des femmes



## QUELQUES NOUVELLES DES FEMMES D'AILLEURS

### En Iran

Une jeune femme de 26 ans Reyhaneh JABBARI a été exécutée dernièrement parce qu'elle a poignardé un homme qui tentait de la violer. Les juges n'ont pas voulu reconnaître sa légitime défense et selon la loi en vigueur dans ce pays, la famille de l'agresseur n'a pas voulu lui pardonner son acte et le chef religieux n'a pas davantage accordé sa grâce. Malgré les multiples appels à la clémence venus du monde entier, la sentence de la pendaison a été exécutée.

Quelle barbarie !

### En Angleterre

Un nouveau prix international d'économie vient d'être créé par le magazine anglais « The New Statement » et par l'institut de recherche en politique économique de l'université de Sheffield. Ce premier titre inaugural a été décerné à Mariana MAZZUCATO professeure en sciences politiques à l'université du Sussex. Dans ses travaux elle démontre la nécessité de l'intervention publique et apporte une critique raisonnée et factuelle aux politiques libérales montrant notamment que la réponse aux problèmes posés réside dans un Etat entrepreneur et non dans un Etat allégé.

Curieux comme cette nouvelle a été occultée sur les médias publics français. Est-ce dû à la nature de ses travaux, ou au fait qu'il s'agit d'une femme économiste ?



## Soutenez nos actions !

Adhérez, **envoyez vos dons**

Venez **militer**

**Pour** favoriser la prise en compte de toutes les sexualités, les relations égalitaires filles-garçons, femmes-hommes...

**Contre** les inégalités et les stéréotypes de genre, les discriminations et les violences sexistes, racistes, homo-lesbo-bi-transphobes

Adhésion  16 €  8 € (demi-tarif)

Don libre  ..... €

Chèque à libeller à l'ordre du Planning Familial 33

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal :      Ville : .....

E-mail : .....